

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO : R- 4235-2023

**HYDRO-QUÉBEC**, personne morale de droit public légalement constituée en vertu de la *Loi sur Hydro-Québec* (RLRQ, c. H-5) ayant son siège social au 75, boul. René-Lévesque Ouest, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H2Z 1A4,

Demanderesse

---

**AFFIRMATION SOLENNELLE DE M. LUC DUBÉ**

[Article 29 du *règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* (RLRQ., c. R-6.01 r 4.1)]

---

Je, soussigné, **LUC DUBÉ**, Directeur, Direction – Planification financière et partenaire d'affaires, Hydro-Québec, 1001, boulevard Robert Bourassa, 14<sup>e</sup> étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. Les informations relatives à Hydro-Québec contenues aux pièces déposées au soutien de la demande du présent dossier ont été préparées sous ma supervision et mon contrôle, soit les pièces **HQTD-1, documents 1 à 2, HQTD-2, documents 1.1 à 4.3, HQTD-3, document 1 et HQTD-4, document 5** (collectivement les « **Pièces** »);
2. J'ai une connaissance des faits relatifs à Hydro-Québec contenus aux Pièces ;
3. Tous les faits allégués par Hydro-Québec aux Pièces sont vrais et valent comme mon témoignage écrit en la présente instance.

Et j'ai signé à Montréal, Québec,  
ce 8 décembre 2023

*(s) Luc Dubé*

---

**LUC DUBÉ**

Déclaré solennellement devant moi par vidéoconférence,  
à Longueuil, Québec, ce 8 décembre 2023

*(s) Maria Gisela Martinez Hernandez*

---

**Maria Gisela Martinez Hernandez # 239 196**  
Commissaire à l'assermentation  
pour le Québec